

## BIBLIOGRAPHIE

### Ankylostomiase.

L'activité des institutions en faveur de la jeunesse en Suisse pendant l'année 1919 fait ensuite l'objet d'un rapport détaillé. Il serait à souhaiter que des annuaires semblables soient publiés dans tous les pays.

E. C.

*The Treatment of Hookworm infection.* Samuel T. DARLING, M. D., M. A. BARBER, M. D. and H. P. HACKER, M. D. New-York. Reprinted from *the Journal of the American Medical Association*. Feb. 23, 1918. Vol. 70, pp. 499-507. — Chicago, impr. American Medical Association, 1918. In-8, 24 p.

*Betanaphthol poisoning in the treatment of hookworm disease.* Wilson G. SMILLIE, M. D. São Paulo, Brazil. Reprinted from *the Journal of the American Medical Association*, May 29, 1920, vol. 74, pp. 1503-1506. — Chicago, impr. American Medical Association, 1920. In-8, 12 p.

Dans son numéro du 15 avril dernier, la *Revue* a publié un article du Dr Amaury de Medeiros sur le traitement de l'ankylostomiase par le naphthol B ou betnaphthol. A la date du 29 juin, le directeur pour l'Orient du Bureau international d'hygiène de la Fondation Rockefeller, M. Victor G. Heiser, signale au Comité international les dangers toxiques de ce traitement à haute dose. La brochure du Dr Wilson G. Smillie, sur laquelle s'appuyait notre correspondant, étudie quatre cas d'empoisonnement par le betanaphthol observés au Brésil dans une plantation de café. L'auteur constate que la dose de 18 gr. de betanaphthol employée dans le traitement de 79 cas d'ankylostomiase a produit des symptômes de grave empoisonnement dans deux cas, et des changements marqués dans les globules du sang dans deux autres cas.

E. C.

H. BERTIN-SANS et M.-F. CARRIEU. *Prophylaxie des maladies transmissibles.* Mesures de protection contre les maladies contagieuses. — Paris. Masson, 1920. In-8, 253 p.

Ce manuel qui s'adresse aux médecins, aux infirmiers, aux

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Prophylaxie.**

familles, en un mot à tous ceux que leur fonction publique ou privée oblige à prendre des mesures d'hygiène, est divisé en deux parties; l'une a pour objet les mesures de prophylaxie générale, isolement, protection mécanique contre les insectes, désinfection, destruction des rats, des puces, des moustiques, etc. ; la deuxième partie a pour objet la prophylaxie des diverses maladies transmissibles : maladies vénériennes, choléra, diphtérie, grippe, méningite cérébro-spinale, paludisme, peste, tuberculose, typhus, etc.

E. C.